

**Avenant n°1 à la CONVENTION D'OBJECTIFS 2020  
entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et Provence Tourisme  
relative au soutien au plan de relance tourisme**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

La **Métropole Aix-Marseille-Provence** représentée par sa Présidente, Madame Martine Vassal agissant en vertu de la délibération n° ..... en date du.....  
ci-après dénommée « **la Métropole** »

**ET**

**L'Agence de développement et de réservation touristique, Provence Tourisme**, Association loi 1901, sise immeuble Le Montesquieu, 13 rue Roux de Brignoles, 13006 Marseille, représentée par Madame Danielle Milon, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes en vertu de sa qualité de Présidente  
Ci-après dénommée « **l'association** » ou « **Provence Tourisme** », d'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1 : Objet de l'avenant**

En raison de l'épidémie de COVID 19, de la crise sanitaire qu'elle a causée, et conformément à la circulaire ministérielle n°6166 du 6 mai 2020, l'objet du présent avenant est de prolonger la convention initiale approuvée par décision n°20/469/D du fait du report d'actions qui n'ont pu se dérouler.

**Article 2 : Modification des articles relatifs à la durée et au plan d'actions**

L'article n° 13 de la convention relatif à la durée est désormais rédigé comme suit :

« **Article 13 : Durée de la convention** La présente convention est consentie et acceptée au titre des exercices budgétaires 2020 et 2021. Elle prend effet à compter de sa notification et trouvera son terme au plus tard le 31 décembre 2021. »

A la fin de l'article 4, il est précisé :

« Par ailleurs, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le programme d'actions envisagé et en particulier l'organisation de certains événements, pourra être modifié après information et accord écrit de la Métropole sur les évolutions. »

**Article 3 : Autres dispositions de la convention initiale**

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

A Marseille, le .....

**Pour l'association**

La Présidente de l'Agence de développement  
et de réservation touristique  
Provence Tourisme

Danielle MILON

**Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence**

La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-  
Provence

Martine VASSAL